

## Conversation avec Oissila Saaidia, autour de l'ouvrage *L'Algérie catholique XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>èmes</sup> siècles* *Une histoire de l'Eglise catholique en Algérie*<sup>1</sup>

Prix de l'Académie française d'Histoire, Diane Potier-Boès 2019

Kmar BENDANA

Bibliothèque Nationale de Tunis, vendredi 15 novembre 2019

Cet entretien reprend les échanges qui ont eu lieu à la Bibliothèque Nationale de Tunis entre Oissila Saaidia et Kmar Bendana, le 15 novembre 2019, à l'occasion de la présentation de l'ouvrage *L'Algérie catholique XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>èmes</sup> siècles*. Les deux historiennes évoquent les conditions du choix du sujet et les étapes qui ont abouti à l'ouvrage. Elles abordent les possibilités ouvertes par une histoire religieuse – y compris des religions minoritaires – en Algérie, comme au Maghreb, à travers les sources et les méthodes qui permettent d'étudier les différents aspects d'une pratique religieuse dans la société algérienne, sous colonisation française.

\*\*\*

This interview resumes the exchanges that have taken place at the National Library of Tunis between Oissila Saaidia and Kmar Bendana, on November the 15<sup>th</sup> 2019, on the occasion of the presentation of the book *L'Algérie catholique XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>èmes</sup> siècles*. The two historians talked about the conditions of the subject's choice and the stages which led to the work. They broach the possibilities opened by a religious – history including minority religions – in Algeria,

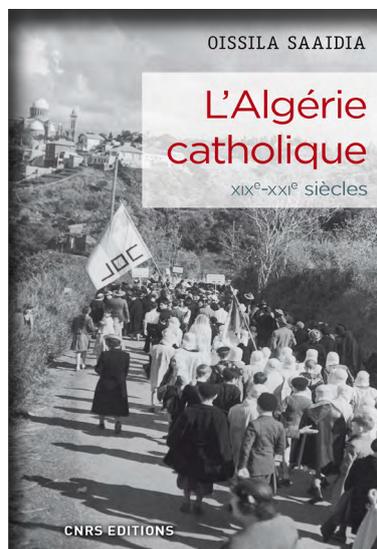
1. SAAIDIA Oissila, 2018, *L'Algérie catholique XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>èmes</sup> siècles. Une histoire de l'Eglise catholique en Algérie*, Paris, CNRS Éditions, Préface : Jacques Frémeaux.

as in the Maghreb, through the sources and methods which make it possible to study the different aspects of a religious practice in the Algerian society, during the French colonization.

\*\*\*

تستأنف هذه المحادثة الحوار الذي دار في المكتبة الوطنية بتونس، بين وسيلة سعادية و قمر بندانة، يوم 15 نوفمبر 2019، بمناسبة تقديم كتاب «*L'Algérie catholique XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*» تستحضر المؤرختان ظروف اختيار الموضوع والمراحل التي التالى إنجاز الكتاب. كما تتناول الإمكانات التي يسمح بها التاريخ الديني - بما في ذلك ديانات الأقليات - في الجزائر، كما في المغرب العربي، من خلال المصادر والمناهج التي تسمح بدراسة الجوانب المختلفة لممارسة دينية في المجتمع الجزائري، في ظل الإستعمار الفرنسي.

\*\*



► *Comment situer ce prix de l'Académie Française qui récompense l'ouvrage ?*

J'ai reçu le prix Diane Potier-Boès en 2019. C'est l'une des cinq récompenses destinées à l'histoire. Dans cette section, parmi les lauréats de cette année, on trouve Marcel Gauchet et Gérard Noiriel. Ce prix, le premier que je reçois, d'une très ancienne et très illustre maison française m'honore et j'en suis tout particulièrement heureuse. Je me sens toute petite après d'illustres prédécesseurs comme Dominique Sourdel, Pierre Vidal-Naquet ou John Tolan.

► *Comment est venue l'idée de travailler sur ce sujet ?*

Le projet a commencé en 1993, lorsque j'entamais une maîtrise d'histoire à Lyon 3, une université marquée comme un pôle d'excellence sur l'histoire religieuse et le christianisme. Des enseignants m'ont alors ouverte sur l'histoire du catholicisme. Mes bases en latin étaient insuffisantes pour me permettre de me lancer sur la question religieuse au XVI<sup>e</sup> siècle, une période qui m'attirait alors. Une session, dans un cours magistral sur la France au XIX<sup>e</sup> siècle, sur la laïcité et la loi de séparation des Églises et de l'État, m'a intéressée. Un homme, qui allait compter dans mon parcours académique, Claude Prudhomme, spécialiste d'histoire des missions, de la politique vaticane et des

mondes extra-européens me conseille alors de travailler sur l'Algérie. Il m'explique que cela peut être intéressant de voir l'application de la loi de séparation entre l'Église catholique et l'État dans un espace juridiquement français mais relevant du monde colonial. Me voilà lancée sur le sujet en 1993. Le processus électoral étant arrêté après la victoire du FIS, il m'est impossible de me rendre en Algérie. Je termine le travail en consultant les archives disponibles à Aix-en Provence (CAOM). Je passe l'agrégation d'Histoire et quand se pose la question de faire une thèse de doctorat (1996), j'ai toujours envie de travailler sur l'Église. Mais il n'est toujours pas possible de se rendre en Algérie. Je change de sujet. Ma thèse porte sur les rapports entre islam et catholicisme au Machrek (2004, *Clercs catholiques et oulémas sunnites dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Discours croisés*, Paris, Geuthner.) Je la soutiens (2001) et je suis recrutée comme maître de conférences (2003). Vers 2007, je commence à réfléchir à un sujet pour ma thèse d'habilitation à diriger des recherches et j'ai toujours envie de travailler sur l'Algérie. Il s'agit alors d'analyser comment l'État colonial se situe vis-à-vis des catholiques et des musulmans.

Je renoue ainsi avec l'Algérie où je peux aller consulter des archives. Je récolte des documents sur l'Église catholique que je ne peux pas exploiter, parce qu'ils n'entrent pas dans ma problématique de HDR. Je les mets de côté. Une fois mon habilitation soutenue (2011) et l'ouvrage qui en est issu publié (2015, *Algérie coloniale. Musulmans et chrétiens : le contrôle de l'État (1830-1914)*, Paris, CNRS Éditions.), je rassemble la documentation, je récupère mes notes et je rédige un nouveau bouquin : *L'Algérie catholique*. C'est comme cela qu'un travail commencé en 1993 se termine en 2018 avec la sortie du livre.

► *Qu'est-ce que ça apporte de spécial sur l'Algérie de rentrer par le catholicisme ? L'accès par le religieux aurait pu être biaisé. Le résultat montre qu'il est fécond.*

En Algérie, on peut parler d'un « tout colonial » à cause de l'appropriation du sol, d'une nouvelle législation, de la modification du paysage visuel et sonore : à la mosquée fait face l'église, au muezzin répond le son des cloches. On nous explique que l'Algérie, c'est la France et que ces trois diocèses ressemblent à leurs équivalents français. Pourtant, les historiens du religieux en France

ne les considèrent pas comme tels : dans son ouvrage *Histoire de la France catholique au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Gérard Cholvy ne parle pas des diocèses de l'Algérie. Pour les historiens de la colonisation, ces catholiques n'existent pas non plus. Pourquoi ? Parce qu'un renversement de perspective se produit à partir de 1962.

Les catholiques de l'Algérie d'avant 1962 ont constitué une minorité dominante tout en étant une majorité sur le plan politique car ils ont le pouvoir ; en 1962, ils sont des vaincus. Les minoritaires politiques que sont les musulmans, majoritairement quantitatifs, retrouvent leur place de majoritaires quantitatifs en occultant les autres.

Il n'y a alors plus d'intérêt à travailler sur ces catholiques qui étaient dans le camp colonial et qui sont devenus des vaincus. Je m'intéresse à ces acteurs. Je ne les connaissais pas à titre personnel, mais je les aborde comme des oubliés de l'Histoire. Cela m'a confirmé que les vicissitudes de l'Histoire sont toujours présentes. Nous, les historiens, nous nous intéressons au temps long. Nous voyons les mouvements de flux et de reflux des religions. Nous savons que cette partie du monde a été christianisée pendant des siècles. Nous savons qu'elle a donné de grands noms à l'histoire de l'Église universelle. Cette présence chrétienne diminue avec l'arrivée de l'islam puis disparaît. Elle se réactualise et se recompose dans le contexte du XIX<sup>e</sup> siècle puis s'amoinde à nouveau... Ce sont des phénomènes cycliques. Si on ne reste que sur un segment, on n'a pas la vision du temps long qui explique la complexité des sociétés. Cette entrée par les vaincus, peu utilisée jusque là, dévoile une complexité supplémentaire sur un pays déjà très complexe.

► *Même si les études ne sont pas prolifiques, on sait que l'Église*



© BNT.

*catholique a une longue histoire au Maghreb. En Tunisie, à part des pôles de connaissance autour de Saint Augustin, Tertullien, Saint Cyprien, on ne sait pas grand chose. Cet ouvrage a l'intérêt de faire vivre la religion catholique, en rentrant dans une histoire du bâti (églises, couvents...), une histoire matérielle (les sons, les cloches...). Le livre est suggestif, on y voit une religion vivante. Comment articules-tu religion et colonisation sur le terrain algérien ? Nos yeux d'ex-colonisés plaquent, confondent deux plans certes noués mais distincts. Comment cela se passe-t-il en Algérie ?*

Les projets de l'Église catholique et de l'État français colonial sont différents, bien qu'il y ait une collusion entre leur programme. Chacun s'appuie sur l'autre, chacun trouve un intérêt à collaborer. Seulement, la finalité n'est pas la même : les uns veulent installer le royaume de Dieu, les autres veulent installer la domination coloniale.

L'Église catholique, comme toute religion à ambition universelle, cherche à « planter l'Église », à gagner des territoires. En Algérie, il s'agit de « renouer le fil du temps », selon les mots de l'époque, de s'y réinstaller. En effet, les hommes du XIX<sup>e</sup> siècle sont convaincus que cette terre a été chrétienne. C'est vrai. Mais leur regard est décalé. Pour eux, la période de l'islam est une parenthèse, même si celle-ci a duré des siècles. C'est évidemment une construction qui ne correspond pas à la réalité. Mais les imaginaires conditionnent la réalité. La France coloniale est là pour installer sa domination. Une nouvelle opportunité s'ouvre alors pour l'Église catholique, une possibilité de retourner sur une terre initialement chrétienne. Elle va donc s'appuyer sur le bras séculier, sur le pouvoir politique. L'Église

va bénéficier de tous les avantages de l'État colonial pour son installation. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'État finance les cultes : il va construire des églises, payer des prêtres... et permettre ainsi au catholicisme de se développer.

Cette situation va durer jusqu'après la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale. La papauté prend alors ses distances et met en garde contre la tendance à servir les intérêts d'un État (Belgique, France, Allemagne, etc.) Le destin de l'Église n'est pas de défendre les nationalismes, tel pays ou telle politique. Elle ne veut pas être confondue avec le pouvoir politique car des prêtres catholiques allemands étaient prêts à combattre des prêtres catholiques français. Le discours du pape n'a cependant pas un grand impact sur une colonie de peuplement comme l'Algérie. L'exemple de cette dernière est assez unique à l'échelle des empires coloniaux. C'est l'espace le plus proche de la Métropole avec une colonisation de peuplement et des départements français. Les autres possessions sont soit des colonies, soit des protectorats. Deux exemples sont comparables : l'Afrique du Sud où les Hollandais, puis les Britanniques, ont installé une colonisation de peuplement ; la Nouvelle Calédonie française, où, entre autres, certains Algériens vont être déportés, après la grande Révolte de Kabylie (1871).

Avec la Guerre d'Algérie (1954-1962), on se rend compte que l'Église n'est pas là pour défendre les intérêts de la France, mais les siens. On voit une dissociation entre les objectifs : il ne s'agit pas pour l'Église de défendre la France coloniale mais sa propre présence en Algérie. Le jour où l'Église sent qu'elle est menacée, elle renonce à soutenir le pouvoir colonial. L'Église « roule » pour elle, défend sa propre logique. On retrouve le phénomène à l'échelle

de tous les empires coloniaux, avec une spécificité pour les colonies de peuplement où les fidèles vont se sentir trahis, lâchés, abandonnés car ils n'ont pas forcément perçu cette double logique. Il va y avoir une scission au sein des catholiques d'Algérie : certains, l'écrasante majorité, sont favorables à l'Algérie française, notamment parmi les membres du clergé ; une minorité, guidée par Monseigneur Duval, archevêque d'Alger, prend fait et cause pour une Algérie algérienne.

► *L'ouvrage montre plusieurs moments où pouvoir politique et Église se croisent. Il n'y a pas parallélisme, ni complicité mais des convergences d'intérêt et des divergences. Comment sont-elles perçues et vécues par les fidèles ? Les drames des colonisations et des décolonisations résident dans la manière dont elles sont vécues et l'histoire de l'Algérie d'après doit pouvoir être rattachée à ce qui a été vécu à ce niveau. Ce travail d'historienne part d'archives répertoriées et classées. Tu as travaillé sur des sources administratives, la presse religieuse... Que peuvent dire des sources d'une religion ?*

Il existe d'abord d'énormes archives publiques. L'administration française est redoutable : elle établit des rapports sur tout et tout le monde. Les prêtres, sélectionnés avant leur entrée en fonction, doivent recevoir, après une longue enquête, l'approbation du préfet. Aussi, l'entrée par les rapports préfectoraux est très riche. De même, toute affaire de justice donne lieu à des archives judiciaires. Il y a aussi tous les documents qui concernent les édifices, la police des mœurs...

Les archives privées appartiennent aux diocèses, à l'archevêché ou encore aux pères blancs. Les congrégations religieuses possèdent aussi des

archives. Les religieux et les religieuses écrivent beaucoup. Ils tiennent des diaires dans lesquels ils racontent tout ce qui se passe, ce qu'ils pensent, échangent des lettres, etc.

Mais il y a aussi la presse non religieuse qui peut traiter de sujets religieux et une presse religieuse (ex. *Les Semaines religieuses*) qui permet de reconstituer des éléments de la vie religieuse (une confirmation, une prise de voile, une messe dite en italien du côté de Constantine, en espagnol du côté d'Oran...).

On peut aussi utiliser les photos : la couverture de mon ouvrage montre une procession. Pensons aux photos du *Congrès Eucharistique de Carthage* (1930) ou aux films du *Congrès Eucharistique d'Alger* (1939). On voit les vêtements, les manières de se tenir...

Pour l'historien, tout est document et sur l'histoire religieuse, on peut récupérer beaucoup d'éléments, à condition d'avoir un regard affûté, comme le veut le métier.

► *Les sources permettent de dédramatiser et de comprendre la présence religieuse. Tu fais à la fois une histoire diplomatique, administrative et par beaucoup d'aspects, une histoire sociale. Les catholiques sont-ils pratiquants ?*

Les contemporains disent d'eux qu'ils ne sont pas intéressés par la religion, qu'ils en attendent le minimum, soit les sacrements des trois moments forts de la vie : baptême, mariage et extrême-onction. Pourtant, certains sont dans une véritable quête spirituelle. On remarque un dimorphisme sexuel : une pratique religieuse plus importante chez les femmes que chez les hommes, comme dans toute l'Europe méditerranéenne.

Il y a un million d'Européens en 1962, dont une majorité

est catholique. Ils viennent essentiellement du bassin occidental de la Méditerranée (Italie, Espagne, Malte, Baléares, Sicile...) avec des pratiques religieuses souvent différentes. Des barrières sociales importantes les séparent. On vous explique que les Espagnols, les Italiens sont trop différents des « vrais » Français... Quel lien entre un grand propriétaire terrien français et un ouvrier agricole espagnol ? Les Européens d'Algérie ne sont pas tous riches, loin s'en faut. L'Église catholique permet d'aplanir les différences entre les Français dits « de souche » et ceux que l'on appelle, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les « néo-Français ». Elle structure cette population venue des quatre coins de la Méditerranée qui ne parle pas toujours la même langue et qui a pour plus petit dénominateur commun, une religion partagée par la majorité du groupe.

Mais le catholicisme représente autre chose en milieu colonial : le fait d'être catholique est un marqueur identitaire. Le message est politique. Être catholique, c'est ne pas être musulman, ni juif, ni indigène. Le moment de l'office est un moment fortement politique qui sert à se positionner en tant que communauté. Quelque soit l'origine des gens, une unité se forme autour d'un lieu. La 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale va aider à souder, à constituer un « peuple » d'Européens d'Algérie. Ce qui ne veut pas dire grand chose. Un groupe pose problème à cette communauté : celui appelé « israélites naturalisés ». Ces indigènes qui ont accédé à la nationalité française sont difficiles à accepter par ces Européens qui ont un mépris pour les indigènes musulmans ou « israélites » (selon la terminologie de l'époque). Les inconscients sont à l'œuvre.

Il y a toujours un hiatus : on est comme un diocèse de France,

avec les mêmes règles, la même administration, le même droit canonique mais les pratiques religieuses sont spécifiques. Les religieux s'adaptent. L'archevêque d'Alger accepte de « baptiser la mer » une fois par an comme le veulent les pêcheurs siciliens. La fête de Saint Michel est un rituel fondamental pour les Italiens. Toutes sortes de pratiques sont intégrées. On a un catholicisme en apparence uniforme, copiant ce qui se passe en France. Cependant, dans la réalité, les pratiques sont différentes et les segmentations importantes mais un lien fait sens et permet de s'opposer, de se positionner face à une majorité qu'on se met à occulter dès les années 1920. On se replie, on va dans les villes et on s'habitue à moins voir les indigènes. D'où le choc, pour certains, du 1<sup>er</sup> novembre 1954.

► *À part les rapports catholiques et musulmans, que voit-on des autres religions à travers l'Algérie catholique ?*

Les Européens d'Algérie sont aussi des protestants ou des athées. Les protestants sont calvinistes ou luthériens. Certains sont venus d'Alsace et de Moselle, après la guerre de 1870 entre la France et La Prusse.

Avant les années 1950, on voit un anti-protestantisme très fort de la part des catholiques. Comme on voit un anti-judaïsme qui se transforme parfois en antisémitisme. C'est en corrélation avec une position classique de l'Église. On n'est pas dans l'œcuménisme ni dans le dialogue. Ce discours classique est d'autant plus clivant qu'on est dans un système colonial, où les catégories sont dures et il faut les maintenir. Il n'y avait donc pas forcément beaucoup d'intérêt pour les protestants. C'est Vatican II (1962-1965) qui permet un *aggiornamento* de l'Église. Ce

Concile repositionne l'Église catholique dans le XX<sup>e</sup> siècle en l'ouvrant à l'idée que les autres ne sont pas des infidèles mais des croyants d'autres religions. Le basculement est important mais on voit bien que certains ont du mal avec les francs-maçons, les athées...

Quant aux phénomènes de conversion, ils restent, à l'échelle de l'histoire, quantitativement faibles. Dans ma thèse de doctorat, j'ai compté, à partir des rapports des pères blancs sur les registres des baptêmes, 650 personnes converties au catholicisme entre 1900 et 1950. Des chiffres infimes quand on sait que le catholicisme est une religion à ambition universelle qui envisage de se diffuser dans le monde entier. L'Église catholique considère qu'elle a eu deux grands échecs quantitatifs : la Chine, il n'y a presque pas de conversions, alors que des communautés catholiques existent au Vietnam depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, et le monde musulman, à l'exception, toute relative, de l'Indonésie.

L'histoire du protestantisme prend son essor après l'indépendance de l'Algérie, mais pas à partir de ses courants traditionnels, calvinisme et luthérianisme. Les mouvements évangéliques et néo-évangéliques se développent à partir des années 1970-1980, à la faveur de la mondialisation. Ces mouvements se rattachent au « revivalisme » du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils ont pris le contrepied des techniques d'évangélisation catholiques. Les stratégies de ces derniers consistent à s'adapter au public à convertir alors que les mouvements évangéliques ont une seule méthode, appliquée partout. Force est de constater qu'on assiste depuis quelques décennies à une certaine mobilité religieuse au Maghreb et en Algérie. L'actuel président de l'Église protestante en Algérie est un citoyen algérien. On

a du mal à quantifier le phénomène mais c'est une réalité présente. On estime que plusieurs milliers d'Algériens sont protestants. C'est une histoire encore à faire, en Algérie comme en Tunisie.

► *Le dernier chapitre est intitulé : « Vers la fin de l'Histoire ? ». N'est ce pas plutôt la fin d'une histoire ?*

J'ai mis un point d'interrogation. La dernière phrase du livre est : « Loin d'être close, l'histoire du christianisme se poursuit en Algérie et reste à écrire... ». Cet ouvrage est un tout petit début. La question du christianisme et du catholicisme en Algérie à l'époque coloniale et aujourd'hui est à peine abordée. Voilà ma réponse.

► *Il faut du courage aujourd'hui pour faire une histoire de la religion. Ce n'est pas un thème ordinaire. Aurais-tu une anecdote à raconter sur ton cursus de chercheur ?*

Je vais remonter au temps de ma thèse. Ne pouvant pas travailler sur l'Algérie, je me suis tournée vers l'Égypte, la Syrie et le Liban pour voir comment les membres de trois congrégations religieuses comprenaient l'islam comme religion : est-ce que la sainteté existe en islam ? Qui est Mohamed ? Comment convertir les musulmans ? J'ai aussi essayé de voir comment des *oulémas* égyptiens ont pu analyser le christianisme comme religion, en sortant du prisme politique et impérialiste. Enfin, j'ai eu le bonheur de tomber sur les archives de la première association de dialogue islamo-chrétien (1941), je sais qu'il y en a eu une en Algérie vers 1930 autour des trois monothéismes. J'ai travaillé sur les archives jésuites en France, au Caire et à Beyrouth. À Beyrouth, le père archiviste, un maronite de 85 ans me reçoit et me demande : « Êtes-vous chrétienne ou musulmane ? ». Je lui réponds que je peux aussi être juive ou athée.

J'ai conscience que ce monsieur vient de sortir d'une guerre civile sanglante, qu'il a été bombardé par l'aviation israélienne, qu'il vit dans une société qui reconnaît dix-sept confessions et où l'individu n'existe pas car il est toujours rattaché à une communauté. Ce vieux père veut juste me situer dans sa carte mentale. Mais arrivant d'une culture française, fonctionnaire, ne souhaitant pas rentrer dans sa logique, je poursuis en lui disant que je suis française, donc appartenant à un État pour qui la laïcité est un principe, qu'étant là pour des raisons professionnelles, je ne répondrai pas. Il me dit « C'est très intéressant mais je n'ai rien pour vous ! ». J'étais sereine, je suis allée voir d'autres pères comme le père Boisset ou encore le père Martin qui ont mis d'autres fonds à ma disposition. À mon directeur de thèse, qui m'a reproché de ne pas avoir déclaré d'affiliation religieuse, j'ai expliqué que je ne pouvais pas prendre, chaque jour et pour chaque entretien, la confession de l'archiviste. J'ai choisi de ne pas me prononcer. Mon histoire a fait le tour des fonds d'archives et ce fonds a été le seul qui m'ait été refusé. Cela ne s'est pas reproduit.

Étrangement, la question de la croyance m'est souvent posée, même par mes collègues universitaires. Pour moi, la religion est un objet de recherche comme un autre. Étudier une religion exige des méthodes mais pas une croyance particulière.

Je n'en ai jamais voulu à ce père jésuite que j'ai parfaitement compris. Je suis retournée en France ravie de vivre dans un pays où l'appartenance religieuse ne détermine pas la place politique ou le rôle qu'on peut jouer dans la société, même si je reste consciente que le modèle français n'est pas parfait et qu'il est en crise.